

Mise en ligne le 13/12/2022

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

**Délibération n° 2022-116
Séance du 6 décembre 2022**

Communication relative à la situation
de la trésorerie

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le rapport en date du 24 novembre 2022, par lequel Monsieur le Président lui présente la communication relative à la situation de la trésorerie,

Après en avoir délibéré

Article unique : Acte est donné au Président de sa communication relative à la trésorerie du syndicat.

Le Président


François-Marie DIDIER